



ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF

Appel au secteur associatif, **boycottons le Service National Universel !**

Le Gouvernement a annoncé par la voix de Gabriel Attal son intention de lancer le dispositif du Service National Universel (SNU) dès le mois de juin 2019. Le dispositif sera scindé en deux parties : une première partie obligatoire d'un mois à effectuer à l'âge de 16 ans, et une deuxième partie facultative de 3 à 12 mois à effectuer avant l'âge de 25 ans.

Une phase obligatoire et militarisée

La première phase obligatoire dite de "cohésion" a un triple objectif : renforcer la "cohésion sociale", "développer une culture de l'engagement" mais aussi "prendre conscience, des enjeux de la défense et de la sécurité nationale". Tout cela n'est pas sans rappeler le service militaire suspendu ... depuis 1997. Militaires de carrière mais aussi fonctionnaires, militant.e.s associatifs se relaieront auprès des jeunes pour leur inculquer des connaissances en matière de sécurité ou d'engagement. Comme pour le service militaire, des sanctions sont d'ores et déjà prévues pour les jeunes qui ne feraient pas leur service. L'éducation à la guerre devient ainsi le nouvel eldorado de "l'engagement".

Une phase facultative créant un nouveau contrat première embauche (CPE)

La seconde phase du SNU, facultative, verra les jeunes "s'engager" dans "les armées, la police, la gendarmerie" mais aussi dans "l'accompagnement des personnes, l'environnement ou encore le tutorat" sans que cette liste soit "limitative" comme le précise le texte de présentation du SNU. Autant dire que les jeunes pourront s'engager absolument partout, fournissant une main d'œuvre abondante et bon marché pour des services publics et des associations en grandes difficultés et pour des entreprises qui ne pensent qu'à leur "taux de marge" et aux profits de leurs actionnaires...

Le *service civique* sera un des "moyens d'engagement" de cette seconde phase du SNU et il y a fort à parier qu'il sera étendu à de nombreux secteurs. Le volontariat de service civique est un dispositif destiné aux jeunes de 16 à 25 ans qui leur permet de ~~s'engager~~ travailler pour une association ou une structure d'intérêt général entre 24 et 35h sans être soumis au code du travail, sans ouverture de droit au chômage et pour moins de 600 € par mois. C'est une première mise au pas des jeunes visant à apprendre aux jeunes à ne pas réclamer leurs droits ! Étendre ce dispositif revient à créer un nouveau Contrat Première Embauche et on imagine mal comment des jeunes en difficultés pour trouver un emploi pourront repousser ces injonctions à ~~s'engager~~ travailler sans droit et avec une rémunération en dessous du seuil de pauvreté.

L'obligation de boycotter le SNU

Comme son ancêtre le service militaire, le SNU ne rendra aucun service à la société, mais il sera une vaste insanité publique. Cette nouvelle entreprise de contrôle de la jeunesse, close et figée, réglée par la menace et la vanité, et où des hommes asservissent d'autres hommes afin de les utiliser à ne rien faire, est aussi une gabegie financière annoncée : jusqu'à 30 milliards d'euros sur 5 ans (<https://www.senat.fr/rap/r16-562/r16-562-syn.pdf>). À l'heure où le gouvernement détruit méthodiquement les moyens financiers des associations, jusqu'à entraîner un plan social associatif massif, le seul "service" rendu à la société semble être celui de la communication du gouvernement... Les "volontaires" risquent ainsi de devenir les prochains soldats de l'absurde.

Nous appelons l'ensemble du secteur associatif à boycotter le Service National Universel, dispositif né des dérives sécuritaires de notre gouvernement qui vise à la militarisation forcée et à la précarisation accrue de la jeunesse. Ce dispositif est la négation même de la notion d'engagement. Il est contraire à toutes des valeurs que nous défendons quotidiennement. Ne nous laissons pas acheter par quelques subventions, refusons de participer à ce dispositif.

Contact Presse : Florian MARTINEZ 06.08.02.49.35 / Alexandre LAMOTHE 06.72.48.83.93

Communiqué de presse ASSO Solidaires, le 27 Novembre 2018